

COTREP

Comité Technique pour le Recyclage
des Emballages Plastiques

CITEO

elipso
Les entreprises de l'emballage
plastique et souple

VALORPLAST

srp →

Communiqué de presse

Paris, le 24 janvier 2023

Le COTREP se structure en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) pour accélérer la transition vers 100% d'emballages plastiques ménagers recyclables

Depuis 2001, le Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques (COTREP) accompagne les entreprises pour concevoir des emballages plastiques ménagers recyclables. En 22 ans d'existence, le COTREP a publié plus de 200 avis sur la base de tests semi-industriels ou industriels, de protocoles représentatifs des pratiques des régénérateurs recevant des déchets français. Il repose sur une gouvernance transparente, au consensus, rassemblant Valorplast, Elipso, Citeo et le SRP.

En fédérant l'ensemble de la chaîne de valeur des emballages plastiques ménagers, le COTREP soutient et accompagne l'objectif de tendre vers 100% d'emballages recyclables dès que possible. Pour pouvoir améliorer les emballages existants et continuer d'innover, le Comité joue un rôle central en France pour apporter un avis factuel sur le comportement des emballages lors de leur recyclage.

Sur cette dernière année, à titre d'exemple, le Comité a publié ses conclusions sur l'impact des étiquettes et manchons dans le recyclage des bouteilles plastiques, l'impact de différentes barrières dans le recyclage des souples PE et a poursuivi l'identification de colorants sombres compatibles avec les procédés de tri optique actuels.

Afin de renforcer ses missions et ses contributions, à partir de janvier 2023, le COTREP se structure en un Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Cette évolution répond à différents objectifs :

- Renforcer la structure juridique du COTREP pour accroître ses moyens et accélérer la diffusion de recommandations robustes sur la recyclabilité pour toutes les typologies d'emballages plastiques ménagers,
- Créer ou mettre à jour les recommandations en lien avec l'évolution des filières de recyclage notamment, actuellement, celles concernant les pots et barquettes en PET operculés, les emballages rigides en PS et les emballages souples en PO,
- Renforcer la présence du COTREP via la participation de ses membres aux travaux d'harmonisation des recommandations en Europe, afin d'aider les industriels présents sur plusieurs marchés.

Cette nouvelle organisation du COTREP répond à l'ambition d'accompagner aux mieux les décideurs du secteur de l'emballage, privés comme publics, dans la transition vers l'économie circulaire.

Tous les travaux du COTREP sont disponibles en open source, en français et en anglais, sur le site : www.cotrep.fr

A propos du COTREP

Le COTREP – Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques – accompagne les industriels dans le développement de solutions d'emballages plastiques recyclables en France. Le COTREP incarne l'engagement de tous les acteurs de la filière des emballages plastiques ménagers à améliorer la recyclabilité. A la demande des fabricants de matières plastiques, des concepteurs, ou fabricants d'emballages ménagers en plastique, cette instance teste et vérifie leur compatibilité avec les filières de tri et de régénération, que ces emballages existent sur le marché ou qu'ils soient en développement.

A propos de CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

A propos d'Elipso

Elipso est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 8,1 milliards d'euros.

Elipso veille, décrypte et informe en continu son réseau d'adhérents sur les évolutions de leur activité, les travaux de préparation et de mise en place des évolutions législatives et réglementaires.

Elipso accompagne ses adhérents sur les grands sujets de transformation et notamment celui d'une transition écologique vers une économie circulaire. Elipso contribue, représente, porte la voix et l'ambition d'une filière de l'emballage plastique unie, auprès de toutes les parties prenantes : entreprises, institutions, associations, médias, et autres organismes de représentation.

A propos de Valorplast

Depuis 1993, Valorplast soutient trois axes stratégiques pour développer l'économie circulaire des emballages plastiques :

- Augmenter le taux de recyclage des emballages plastiques ménagers grâce à l'écoconception et l'extension des consignes de tri,
- Garantir un plastique recyclé de grande qualité afin d'assurer des débouchés à forte valeur ajoutée à ces matières,
- Innover pour coconstruire les filières de recyclage d'avenir.

En 2021, Valorplast a piloté le recyclage de 168 000 tonnes d'emballages plastiques qui ont été à 100 % recyclées en Europe limitrophe dont les 3/4 en France. Incarnant la garantie de reprise, Valorplast était l'année dernière en contrat avec 58% des collectivités territoriales en France.

A propos du Syndicat national des Régénérateurs de matières Plastiques (SRP)

Le SRP est l'organisme français représentatif des entreprises qui gèrent en France une unité de régénération de matières plastiques, c'est-à-dire un site industriel qui réalise au moins deux des opérations suivantes : lavage, broyage, densification, micronisation, granulation, compoundage. Il regroupe 27 régénérateurs, ce qui représente 37 sites de production de matières premières de recyclage (MPR) en France, et 12 membres associés

Les membres du SRP estiment représenter environ 80 % de la capacité de régénération des déchets de matières plastiques en France pour l'ensemble des MPR qu'ils produisent. Cette valeur moyenne cache des disparités importantes entre MPR.

Contacts presse

Marion Fajgenbaum
marion.fajgenbaum@citeo.com
06 34 55 38 73

Audrey Anne
a.anne@elipso.org
01 46 22 33 66

Aude Julien – Ferry
a.julien-ferry@valorplast.com
06 72 53 69 87

Délia Bergonzi
Delia.bergonzi@srprecycle.com
06 72 22 93 39